ASSEMBLÉE NATIONALE

17e LÉGISLATURE

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

– Table ronde sur les résultats 2026 de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) réunissant M. Éric Charbonnier, analyste à la direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE, M. Pierre Yves Cusset, rapporteur de l'étude du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan intitulée « Niveau scolaire : éléments de diagnostic et propositions », M. Guillaume Houzel, co-auteur de la note du Conseil d'analyse économique intitulée « École : un plan d'action pour rattraper le retard français », et M. Franck Ramus, directeur de recherche au CNRS, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale 2

– Examen du rapport de la mission d'évaluation de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école (MM. Roger Chudeau et Bertrand Sorre, rapporteurs) 2

– Présences en réunion 3

Mercredi
30 septembre 2026

Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 97

2025-2026

Présidence de M. Alexandre Portier, *Président*

ASSEMBLÉE NATIONALE

La séance est ouverte à neuf heures trente.

(Présidence de M. Alexandre Portier, président)

La commission des affaires culturelles et de l'éducation auditionne sur le thème «les résultats 2026 de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa)», sous forme de table ronde, M. Éric Charbonnier, analyste à la direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE, M. Pierre Yves Cusset, rapporteur de l'étude du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan intitulée « Niveau scolaire : éléments de diagnostic et propositions », M. Guillaume Houzel, co-auteur de la note du Conseil d'analyse économique intitulée « École : un plan d'action pour rattraper le retard français », et M. Franck Ramus, directeur de recherche au CNRS, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale

*

La commission examine ensuite le rapport de la mission d'évaluation de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école (MM. Roger Chudeau et Bertrand Sorre, rapporteurs)

À l'issue de cet examen, la commission autorise la publication du rapport, en application du 7e alinéa de l'article 145 du Règlement de l'Assemblée nationale.

La réunion ne fait pas l'objet d'un compte rendu ; elle est accessible sur le portail du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : https://assnat.fr/IbPX6O

La séance est levée douze heures.

Présences en réunion

Présents. – Mme Farida Amrani, M. Rodrigo Arenas, Mme Géraldine Bannier, Mme Dorine Bregman, M. Xavier Breton, M. Joël Bruneau, Mme Céline Calvez, M. Roger Chudeau, M. Laurent Croizier, M. Lionel Duparay, M. Philippe Fait, Mme Anne Genetet, M. Christian Girard, Mme Céline Hervieu, Mme Florence Joubert, Mme Fatiha Keloua Hachi, Mme Véronique Ludmann, Mme Frédérique Meunier, M. Maxime Michelet, M. Julien Odoul, Mme Béatrice Piron, M. Alexandre Portier, M. Jean-Claude Raux, M. Bertrand Sorre, M. Thierry Tesson

Excusés. – M. Jean-Yves Bonnefoy, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Frantz Gumbs, M. Steevy Gustave, M. Frédéric Maillot, Mme Marie Mesmeur, Mme Nicole Sanquer